

**CONCOURS EXTERNE ET DE 3<sup>ème</sup> VOIE  
D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

**SESSION 2008**

**EPREUVE DE FRANÇAIS comportant à partir d'un texte général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte et des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.**

Durée : 1h30

Coefficient : 3

**Ménage, courses, cuisine, chacun sa part**

- 5 Pendant des années, ils ont tenté d'équilibrer au jour le jour les tâches ménagères. « Mais il y avait toujours un transfert de charges insidieux vers Isabelle », admet son compagnon. Lassés par les discussions sur le nettoyage du linge ou l'organisation des courses, Isabelle Bremond, productrice de cinéma et de documentaires, et Yves Salesse, conseiller d'État et président d'honneur de la Fondation Copernic, ont fini par instaurer, il y a quatre ans, un système d'« alternance ». Pendant une semaine, ils assument chacun à leur tour les tâches domestiques : préparer les repas, s'occuper de la maison, qui compte deux adolescents de 15 et 19 ans.
- 10 Le système est souple - « si on a un déplacement ou un imprévu, on ajuste, bien sûr » -, il a l'avantage d'équilibrer les rôles. « Ça marche, mais il a fallu que j'apprenne à lâcher, raconte Isabelle Bremond. Tant pis si on mange des nouilles deux soirs de suite ou si les tee-shirts sont étendus en boule : ce qui compte, c'est que l'on fonctionne de manière plus égalitaire. C'est important pour nous, mais aussi pour les enfants : j'avais envie que mon fils devienne un mari acceptable et que ma fille ne soit pas embringuée dans les mêmes schémas. C'est bien de leur montrer que les choses peuvent bouger ».
- 15 Yves Salesse, qui était l'un des porte-parole de José Bové pendant la campagne présidentielle, y a perdu un peu de souplesse dans son emploi du temps, mais il estime que l'alternance est une bonne solution. « Pendant *ma* semaine, je redécouvre le plaisir de rentrer plus tôt à la maison, de ne pas être pressé le soir, d'avoir du temps pour discuter avec mes enfants, constate-t-il. Avant, tout était organisé à l'avance, y compris la séance de foot avec mon fils le week-end. Là, la vie est moins encadrée, ça laisse de la place pour des moments imprévus ».
- 25 Le mode de vie de ce couple parisien est bien loin des constats dressés par la dernière enquête « Emplois du temps » de l'Insee (1998-1999). Dans une famille de deux enfants dont les parents travaillent à temps plein, les femmes accomplissent en moyenne 65% du travail domestique, 80% si l'on retient uniquement le « noyau dur » (courses, cuisine et linge). Ces inégalités pèsent lourdement sur l'investissement professionnel des femmes : sur une année,
- 30 une femme assume 680 heures de travail domestique de plus que son compagnon, soit dix-neuf semaines de travail de 35 heures...
- 35 Malgré l'entrée massive des femmes sur le marché du travail à partir des années 1970, cette répartition a peu varié : de 1974 à 1998, le nombre d'heures de travail domestique des femmes est passé de 37,3 à 29,6 par semaine. Ce recul est en partie lié à la participation des hommes, mais il repose pour l'essentiel (60%) sur la transformation des modes de vie : c'est en faisant appel à une femme de ménage et en utilisant au mieux les progrès de la technique – sèche-linge, Kleenex et surgelés – que les femmes ont – un peu – réduit leur travail ménager.
- 40 Pour les sociologues, la perpétuation de ces inégalités demeure mystérieuse : à une époque où 80% des femmes âgées de 25 à 49 ans travaillent, la parité domestique aurait pu s'installer peu à peu.

45 Mais, malgré la révolution du féminisme, la marche vers l'égalité se heurte à la construction traditionnelle des identités homme-femme. « Le genre masculin est associé à un évitement des tâches ménagères, le genre féminin au contraire à une forte assignation, constate le sociologue François de Singly dans *L'Injustice ménagère* (Armand Colin). Le mot d'ordre du partage égalitaire du travail domestique rencontre donc des résistances de la part des hommes qui ne veulent pas de ce travail trop marqué, trop *bas*. Ils ont peur de perdre leur grandeur, assimilée socialement au masculin ».

50 Valérie et Stéphane Brandel, qui vivent ensemble depuis quatre ans, ne cherchent pas l'égalité à tout prix : ils ont, disent-ils, des « domaines de compétence » différents. Valérie, qui est responsable de formation dans une entreprise de cosmétiques, s'occupe de la maison : elle fait les courses, prépare les repas, range la maison, fait le ménage, étend les lessives et repasse les vêtements. Stéphane, qui est attaché commercial, assume les tâches qu'il juge plus « masculines » : il sort les poubelles, nettoie la voiture, réalise les petits travaux de bricolage, s'occupe du barbecue et tond le gazon.

60 Lorsqu'il lui est demandé d'estimer sa part des tâches ménagères, Stéphane Brandel hésite un instant avant de proposer un « petit 30% ». Sa femme le corrige aussitôt dans un sourire. « Je dirais plutôt 20, précise-t-elle. Mon mari a beaucoup de qualités mais ce n'est pas une fée du logis ! Il met occasionnellement le couvert, il fait parfois la vaisselle, mais je sens bien qu'il n'est pas à l'aise avec la cuisine, le ménage, le rangement ou le linge, alors je le fais moi-même. Si je le sollicite, il participe, parfois même avec plaisir, mais les offres viennent rarement de lui ».

65 Cette répartition leur semble naturelle. « Les choses se sont faites toutes seules, affirme Stéphane Brandel. On ne s'est jamais assis autour d'une table en se disant : *Toi, tu feras le repassage, moi je laverai la voiture*. C'est venu spontanément ». Valérie Brandel sait que sa charge est plus lourde que celle de son compagnon mais elle s'en accommode. « J'assume l'essentiel mais je sais que ce sera fait comme je le veux. Je n'ai pas envie que la lessive reste entassée dans une bassine ou que l'aspirateur ne passe jamais sous les tapis ».

75 Jusqu'à la naissance de Timothée, deux ans et demi, et Corentin, trois mois, le déséquilibre n'a pas vraiment pesé. « On avait du temps devant nous, se souvient Stéphane Brandel. On pouvait avoir une vie moins organisée ». Mais avec deux emplois à plein temps, de longs trajets en voiture et des enfants en bas âge, la charge de travail s'est considérablement alourdie. « Il y a quinze jours, j'étais tellement fatiguée que j'ai laissé les enfants à Stéphane pour aller me promener pendant quelques heures, reconnaît Valérie. Ça m'a fait du bien de respirer un peu ».

Anne Chemin  
Le Monde,  
18 août 2007

## QUESTIONS

### QUESTIONS SUR LE TEXTE (12 points)

1 – En quoi consiste le système « d’alternance » mis en place, il y a quatre ans, par Isabelle Bremond et Yves Salesse ? (1 point)

2 – Expliquez, dans leur contexte, les expressions suivantes : (4 points)

- « un transfert de charges insidieux » (ligne 2)
- « l’investissement professionnel des femmes » (ligne 29)
- « la parité domestique » (ligne 41)
- « un évitement des tâches ménagères » (lignes 45-46)

3 – a) Quel constat général dresse la dernière enquête « Emplois du temps » de l’Insee (1998-1999) ? (1 point)

b) Quelle raison principale explique la diminution du nombre d’heures de travail domestique des femmes, de 1974 à 1998 ? (1 point)

4 – A la lecture du texte, en quoi « la marche vers l’égalité se heurte-t-elle à la construction traditionnelle des identités homme-femme » ? (2 points)

*Vous veillerez à formuler vos réponses aux questions 1, 3 et 4 en vous dégageant des mots du texte.*

5 – Dans quels autres domaines l’égalité homme-femme n’est-elle pas encore assurée ? Vous citerez deux domaines en développant votre réponse. (3 points)

### EXERCICES (8 points)

1 – Donnez un synonyme pour chacun des mots suivants : (2 points)

- « instaurer » (ligne 5)
- « perpétuation » (ligne 40)
- « parité » (ligne 41)
- « sollicite » (ligne 64)

2 – Donnez la fonction des mots ou groupes de mots suivants : (2 points)

- « que les choses peuvent bouger » (ligne 16)
- « de rentrer plus tôt à la maison » (lignes 20-21)
- « par la dernière enquête » (lignes 25-26)
- « dont » (ligne 26)

3 – Faites l’analyse logique de la phrase suivante : (1 point)

« Il y a quinze jours, j’étais tellement fatiguée que j’ai laissé les enfants à Stéphane pour aller me promener pendant quelques heures ».

4 – Dans le texte ci-dessous, certains mots sont mal orthographiés. Réécrivez sans erreur ces mots sur votre copie dans l’ordre du texte : (3 points)

« Plus ou moins dramatique, les faits divers impliquants les chiens se multiplient. Contrèremment a une idée reçut, les décès des dernières annés ne sont pas majoritairement dû aux animaux réputé dangereux. Aucune rasse n’est plus menassante qu’une autre, affirme les proffessionnels. »

**⚡ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.**

**⚡ Seul l’usage d’un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L’utilisation d’une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l’utilisation d’un surligneur.**

**⚡ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l’annulation de la copie par le jury. Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.**

**INDICATIONS DE CORRECTION**  
**CONCOURS EXTERNE ET 3<sup>ème</sup> VOIE**

**QUESTIONS SUR LE TEXTE (12 points)**

**1 – En quoi consiste le système « d’alternance » mis en place, il y a quatre ans, par Isabelle Bremond et Yves Salesse ? (1 point)**

Le système « d’alternance » mis en place, il y a quatre ans, par Isabelle Bremond et Yves Salesse, concerne la répartition des travaux ménagers, dans la maison. Chacun d’eux prend en charge, à son tour, ces travaux, pendant une semaine.

**2 – Expliquez, dans leur contexte, les expressions suivantes : (4 points)**

*On accordera 1 point pour l’explication de chaque expression, à condition que la formulation des idées soit correcte.*

**« un transfert de charges insidieux » (ligne 2) :** il s’agit ici des tâches ménagères qui, insensiblement, sans qu’aucun des deux membres du couple n’en fasse vraiment état, étaient toujours confiées à Isabelle.

**« l’investissement professionnel des femmes » (ligne 29) :** les inégalités liées à la répartition des travaux domestiques ont des répercussions sur les parcours professionnels des femmes, parfois moins aboutis, moins réussis que ceux des hommes, qui peuvent s’y engager bien davantage.

**« la parité domestique » (linge 41) :** cette expression signifie qu’une égale répartition des tâches ménagères devrait exister entre les hommes et les femmes. Le terme de parité fait souvent écho à la loi sur la parité du 6 juin 2000, qui oblige à présenter un nombre égal d’hommes et de femmes aux élections politiques.

**« un évitement des tâches ménagères » (lignes 45-46) :** l’expression renvoie ici à l’attitude des hommes qui, la plupart du temps, cherchent à s’exonérer des travaux domestiques.

**3 - a) Quel constat général dresse la dernière enquête « Emplois du temps » de l’Insee (1998-1999) ? (1 point)**

La dernière enquête « Emplois du Temps » de l’Insee (1998-1999) s’intéresse au mode de vie des familles de deux enfants dont les parents travaillent à temps plein. Dans cette situation, c’est la femme qui assume la plus lourde partie des tâches ménagères, au détriment de sa carrière professionnelle.

**b) Quelle raison principale explique la diminution du nombre d’heures de travail domestique des femmes, de 1974 à 1998 ? (1 point)**

Cette diminution du nombre d’heures de travail domestique des femmes est moins liée à l’investissement des hommes, à la maison, qu’aux divers et nombreux progrès technologiques, en matière d’électro-ménager ou de services alimentaires.

**4 - A la lecture du texte, en quoi « la marche vers l’égalité se heurte-t-elle à la construction traditionnelle des identités homme-femme » ? (2 points)**

La répartition des tâches ménagères est encore inégalitaire, dans la mesure où les hommes perçoivent ces dernières de façon péjorative. La conception qu’ils se font de leur statut les empêcherait de participer davantage aux travaux domestiques, sous peine de briser leur image. Les mentalités masculines semblent n’avoir pas encore suffisamment évolué.

*On s’assurera que le candidat a formulé ses réponses aux questions 1, 3 et 4 en se dégageant des mots du texte.*

**5 – Dans quels autres domaines l'égalité homme-femme n'est-elle pas encore assurée ? Vous citerez deux domaines en développant votre réponse.**

**(3 points)**

Le candidat pourra citer :

- le travail, où les inégalités de salaire, à des postes identiques, demeurent. Les femmes sont par ailleurs beaucoup plus concernées par le travail précaire (temps partiel non choisi, CDD).
- l'éducation des enfants, qui reste majoritairement dévolue à la femme (congé parental, mi-temps de droit, etc...)
- la politique : si les lois du 6 juin 2000 et du 11 avril 2003 ont permis un égal accès des hommes et des femmes aux mandats et aux fonctions électives, les femmes restent minoritaires au sein des assemblées délibérantes.

*On attribuera 1,5 points par réponse, en tenant compte de la qualité de l'expression.*

**EXERCICES (8 points)**

**1 – Donnez un synonyme pour chacun des mots suivants :** **(2 points)**

*On attribuera 0,5 point par synonyme exact. Si le candidat donne deux synonymes, dont l'un est erroné, on n'attribuera aucun point.*

« **instaurer** » (ligne 5) : instituer, établir, introduire...

« **perpétuation** » (ligne 40) : poursuite, continuation, prolongation...

« **parité** » (ligne 41) : égalité, équilibre, rapprochement...

« **sollicite** » (ligne 64) : requiers, prie, invite...

**2 – Donnez la fonction des mots ou groupes de mots suivants :** **(2 points)**

« **que les choses peuvent bouger** » (ligne 16) : complément d'objet (0,15 point) direct (0,15) du verbe (0,10) « **montrer** » (0,10).

« **de rentrer plus tôt à la maison** » (lignes 20-21) : complément (de détermination) (0,30) du nom (0,10) « **plaisir** » (0,10).

« **par la dernière enquête** » (lignes 25-26) : complément d'agent (0,30) du verbe (0,10) « **dressés** » (0,10)

« **dont** » (ligne 26) : complément (de détermination) (0,30) du nom (0,10) « **parents** » (0,10).

*Remarque : le candidat qui ne préciserait pas « complément de détermination » ne serait pas sanctionné.*

**3 – Faites l'analyse logique de la phrase suivante :** **(1 point)**

« **Il y a quinze jours, j'étais tellement fatiguée que j'ai laissé les enfants à Stéphane pour aller me promener pendant quelques heures** »

« **Il y a quinze jours, j'étais tellement fatiguée** » : proposition (0,25) principale (0,25)

« **que j'ai laissé les enfants à Stéphane pour aller me promener pendant quelques heures** » : proposition subordonnée (0,10) complément (0,10) circonstanciel de conséquence (0,10) du verbe (0,10) « **étais fatiguée** » (0,10).

**4 – Dans le texte ci-dessous, certains mots sont mal orthographiés. Réécrivez, sans erreur, ces mots sur votre copie dans l'ordre du texte :** **(3 points)**

« **Plus ou moins dramatique, les faits divers impliquants les chiens se multiplient. Contrairement a une idée reçut, les décès des dernières annés ne sont pas majoritairement dû aux animaux réputé dangereux. Aucune rasse n'est plus menassante qu'une autre, affirme les professionnels.** »

dramatiques / impliquant / contrairement / à / reçue / années / dus / réputés / race / menaçante / affirment / professionnels.

*On accordera 0,25 point par correction exacte. On retirera 0,25 point en cas de fautes introduites par le candidat, sans que la note finale soit jamais négative.*